

■ OPAH Gorges Causses Cévennes

1. Qu'est-ce que l'OPAH Gorges Causses Cévennes ?

L'OPAH de revitalisation rurale Gorges Causses Cévennes est opérationnelle depuis la fin du mois de juillet 2009 et prendra fin au mois de juin 2014.

Ses objectifs sont clairs :

- Améliorer les conditions de logements des populations modestes
- Développer une offre locative diversifiée
- Maîtriser les dépenses énergétiques
- Lutter contre l'habitat insalubre et très dégradé

Aujourd'hui, la **lutte contre l'habitat insalubre ou très dégradé** et **l'amélioration énergétique des logements** en constituent les deux axes forts et prioritaires.

Habitat et Développement (H&D) et le Comité Bassin Emploi (CBE) animent cette opération.

L'Agence nationale de l'habitat (Anah), les 6 communautés de communes et la Région en sont les 3 financeurs.

Ainsi, **jusqu'au mois de juin 2014**, vous pourrez, sous certaines conditions, bénéficier d'aides incitatives pour réaliser vos travaux d'amélioration.

2. Quels logements ?

- ✓ **Habitations principales (> 15 ans),**
- ✓ **Logements destinés à être loués à l'année.**

3. Pour quels travaux ?

✓ **Travaux visant à réduire la facture énergétique d'un logement** : remplacement de chaudière, isolation des combles, en sous-face ou des murs, installation d'une ventilation, etc...

✓ **Travaux de sortie d'insalubrité** : intervention sur le gros-œuvre, mise aux normes de l'installation électrique, des systèmes d'assainissement non collectif, etc...

✓ **Travaux d'adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie** : création d'un espace de vie de plain-pied, remplacement d'une baignoire par une douche à l'italienne, installation d'un fauteuil monte-escalier, etc...

4. Exemple : réhabilitation d'un logement locatif



Projet : remplacement des menuiseries et isolation par l'extérieur.

Coût total des travaux : 11 954 € HT

Financement :

- ✓ Anah : 3 984 €
- ✓ Région Languedoc Roussillon : 3 377 €
- ✓ Communautés de communes : 1 500 €

Les aides obtenues ont permis au bailleur de financer 70% du coût TTC des travaux !

5. Qui contacter ?

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Habitat et Développement, à Mende, au 04 66 31 13 33 ou lors des permanences tenues près de chez vous, sur l'ensemble du territoire (dates affichées en mairies).